

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendred

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, par an, en avance, 12 1/2
 Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance, 12 1/2
 Aux deux publications réunies, par an, en avance, 25
 Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus

PRIX DES ANNONCES.
 Signées et au-dessous, première insertion, 10
 Dix lignes et au-dessous, première insertion, 5
 Au-dessus par lignes, 15
 Toute insertion au-dessus de la quatrième de prix. (Affranchir les lettres.)

feuilleton de la Revue Canadienne.

DEUX RESURRECTIONNISTES.

En 1828, vivait à Edimbourg un pauvre fou, connu de toute la ville, et si parfaitement insouffrant que l'autorité s'était abstenue de lui ouvrir un asile d'aliénés. Peu de personnes, connaissant sa triste et touchante histoire, se refusaient, en passant, à lui abandonner quelques pences, dont la réunion suffisait amplement à tous ses besoins. Cet homme, âgé d'une trentaine d'années, s'appelait Tom; malgré son anéantissement intellectuel, il avait conservé une saine conscience et des traits d'une beauté frappante. Depuis l'enfance jusqu'au jour de sa folie, il s'était livré à l'aventureux métier de pêcheur.

Parti un soir de Queensferry, et surpris par un gros temps dans le détroit du Forth, il n'avait touché le rivage que fort avant dans la nuit. En abordant son attention fut attirée par des tentes lumineuses qui se montraient au nord du détroit, dans la direction de la petite maison qu'il habitait. Frappé d'un pressentiment terrible, Tom se mit à courir rapidement, parvint devant la chaumière en feu, et tomba contre un objet pare en travers de la porte; il se laissa tomber, aux lueurs de l'incendie, une créante demi-morte, asphyxiée par la fumée, et dont les flammes commençaient à faire grésiller la longue chevelure. C'était sa femme. L'infatigable pécheur se pencha, saisit le corps glacé, et l'emporta bien loin dans la campagne; le lendemain, des marchands de bestiaux, qui se rendaient à Edimbourg, découvrirent le pêcheur, couvert de boue et de sang, assis au bord d'une basse vive, sur une large pierre, et heurtant une femme entre ses bras.

Tom était fou.
 Par un sentiment naturel de compassion, les marchands attendirent, pour lui dérober le cadavre, que l'excès de la fatigue l'eût fait succomber au sommeil. Le réveil du pêcheur fut douloureux; il resta d'abord plongé dans une étonnante douleur, puis il se mit à chercher autour de lui d'un air égaré, souleva la pierre à diverses reprises, et comme ça et là dans la prairie. Étant revenu machinalement à la place où il avait passé la nuit, il y trouva un foin et une soie ponceau que les marchands avaient détaché du cou du cadavre. Des ce moment, toute la sollicitude, tout l'amour du fou se reportèrent instinctivement sur ce souvenir. On l'apercevait chaque jour, son précieux chelon à la main, parcourant la route qui conduit de Queensferry à Edimbourg, et s'arrêtant de longues heures dans cette ville, devant les boutiques de soieries où se trouvaient étalées des étoffes de couleur rouge; le nom de sa femme pouvait seul l'arracher à cette muette contemplation. Sa tête alors se redressait; son regard devenait étincelant, sa physiologie belle attentive et passionnée; puis on voyait s'éteindre par degrés cette flamme intelligente, et ses traits retomber dans leur habituelle insensibilité.

Par une soirée brumeuse et froide de novembre 1828, un homme de moyenne taille, à la marche furtive, à la face terreuse, enveloppé dans une large redingote marron, et dont le chapeau, terni et déformé par l'usage, était enfoncé profondément sur les yeux, accosta le pêcheur auquel il avait souvent fait l'amour, et déployant une cravate en velours ponceau, dit à voix basse :

—Tiens, Tom, voilà pour Sarah.

A la vue de ce morceau d'étoffe, en entendant prononcer ce nom adoré, qui résumait toute sa vie et tout son bonheur, le fou ressentait comme une commotion électrique, il étendit la main, mais l'inconnu retira la soie, en ajoutant :

—Viens.

Tom obéit, car la cravate rouge, dont les vives nuances scintillaient dans l'obscurité, avait pour le pauvre homme une attraction irrésistible. Il traversa de la sorte plusieurs rues obscures sur les pas de son silencieux conducteur, en s'enfonçant à sa suite, dans le quartier le plus sale et le plus peuplé de la vieille cité d'Edimbourg. Tous deux firent halte devant une maison de briques, basse et sombre, entourée d'une grille à hauteur d'appui, et sur la porte de laquelle on lisait ces cinq lettres : BURKE, gravées sur une plaque de cuivre noir.

Le fou étant entré, l'homme à la redingote marron referma derrière lui la porte avec soin. La chambre où ils se trouvaient était meublée avec une pieuse recherche. Les chaises affectaient la forme de cathédrales; sur une table était ouverte une Bible à fermoirs d'argent, et un Christ, placé à l'endroit le plus apparent, sous le jour le plus favorable, appelait nécessairement le regard. Cette chambre communiquait à une autre salle, au moyen d'un corridor long et obscur. Tom, en s'engageant dans l'étroit couloir, laissa échapper un mouvement machinal de répulsion; mais le nom de Sarah ayant été prononcé distinctement dans la pièce vers laquelle il se dirigeait, le fou n'hésita plus et s'avança avec rapidité dans les ténébreux; au moment où, après avoir atteint l'extrémité du corridor, il poussa la porte entre-baillée, un bras s'étendit vers son visage, qu'un masque de poix recouvrit étroitement depuis le cou jusqu'aux cheveux. Tom fit des efforts désespérés

pour échapper à cette étouffante étreinte; il se débattit longtemps, et tomba frissonnant de tous ses membres, tandis que le meurtrier s'accroupissait sur son corps, qui se tordait en convulsions, et tordait ses mains sur le masque, afin de rendre l'adhésion plus active et plus sûre.

Cela fait, l'assassin, que distinguait une physionomie aigüe et, comme on dit vulgairement, en lame de couteau, vida d'un seul trait un bol de porter; quant à l'homme à la redingote marron, qui s'appelait Hare, après s'être occupé durant la perpétration de l'assassinat, de faire dissoudre quelques ingrédients chimiques, il se mit avec le plus horrible sang-froid, à l'aide d'un couteau cédé et d'eau bouillante, à détacher lentement le masque, puis à laver le visage du mort; les deux complices se saisirent ensuite d'un sac auquel était adaptée une courroie longue de cinq à six mètres; ils y introduisirent le cadavre, ouvrirent une croisée, sifflèrent doucement, et firent glisser le sac dans une armoire cour, où se tenait une femme tremblante et pâle qui détacha convulsivement la courroie et traîna l'effroyable paquet avec une précipitation fébrile sous un hangar, en ayant soin de le recouvrir de bates de paille et de foin.

Trois heures après, Burke et Hare, emportant le corps du fou, sortirent de la maison par une porte dérobée, et, protégés contre la rencontre des watchmen par l'obscurité et l'expérience qu'ils avaient de ces promenades nocturnes, ils gagnèrent une habitation isolée de la ville, agitent le marbre à plusieurs reprises d'une façon évidemment calculée; puis, étant entrés dans le vestibule, et là dans un vaste laboratoire, ils étalèrent le cadavre sur une table de dissection qui éclairait imparfaitement les lueurs d'une lampe fumuese. Un homme enveloppé dans un fauteuil se leva et s'approcha du corps qu'il parcourut d'un coup d'œil investigateur, comme pour se rendre compte de ses dimensions exactes.

—C'est un beau sujet, dit-il en comptant à Burke quinze guinées.

Or, cet homme, qui consacrait ses veilles à interroger les morts pour sauver les vivants, était professeur d'anatomie à la Faculté d'Edimbourg, et les deux assassins des resurrection-men, ou pillards de tombeaux. En effet, par suite des dispositions de la loi anglaise, qui en condamnant un coupable à la peine capitale ordonne que son corps soit abandonné à la science, le scalpel devint pour les habitants des trois-royaumes un objet d'indélicable horreur, et force fut à l'autorité d'admettre que les individus décédés dans les hôpitaux seraient rendus intacts à leurs familles. Des lois, les amphithéâtres, les établissements de médecine et de chirurgie n'ayant qu'un nombre insuffisant de sujets à dissequer et ne pouvant s'en procurer qu'à l'aide de ruineux sacrifices, une abominable industrie se forma pour obvier à cette pénurie. L'extension en fut vraiment incroyable. Il y eut des années où cinq mille cadavres furent livrés aux cours d'anatomie de Glasgow et d'Edimbourg, aux écoles de Londres et à des praticiens isolés. Les tombes étant abandonnées à la surveillance des watchmen des cimetières et à celles de gardiens particuliers aux gages des familles, les resurrectionnistes, par la séduction de quelques shellings, obtenaient aisément des uns et des autres, sinon une participation active, du moins une inerte complicité. Mais au commencement de ce siècle, la facilité offerte aux chirurgiens anglais de se procurer à l'étranger des squelettes avec exemptions de droits, les mesures repressives adoptées par le Parlement et la formation d'une police nouvelle vinrent enlever au sacrilège commerce des resurrection-men la plupart de ses avantages en lui laissant tous ses dangers. D'intéressantes scélératesses n'en continuèrent pas moins leurs affreuses spoliations pendant les longues nuits d'hiver, et principalement dans les cimetières de campagne. Burke et Hare furent du nombre. Durant six années, ces hommes se trouvèrent chaque jour sur le chemin des convois, derrière les mules qui, le chapeau entouré de longues bandes flottantes et munis d'un bâton noir à bouts d'argent, formaient l'escorte obligée des enterrements. Pénétrant sur leurs pas dans l'enceinte des cimetières, les resurrection-men épiaient avec une attention sinistre les mouvements des porteurs et la descente des cercueils dans la fosse, puis ils faisaient une marque furtive sur le sol et disparaissaient dans la foule.

Lorsque Burke et Hare eurent quitté la maison du chirurgien, celui-ci, resté seul, s'arma de son scalpel, s'approcha du cadavre, il arrêta machinalement les yeux sur cette figure crispée et livide; mais il recula de surprise en reconnaissant seulement alors Tom, le fou d'Edimbourg, auquel le matin même il avait fait l'amour de quelques pennys. Pas de doute possible, le pêcheur avait été victime d'un assassinat; car, en supposant une mort naturelle et foudroyante, comment les resurrectionnistes eussent-ils pu se saisir du cadavre avant l'accomplissement des formalités funéraires? Cette conviction devint plus complète quand l'homme de l'art, cherchant sur le corps des lésions accusatrices, les traces matérielles d'un meurtre, eût remarqué que le cou était engorgé, la langue épaissie et noircie, la pupille renversée, signe

étranges qu'il avait déjà vaguement observés sur les derniers sujets livrés par Burke et Hare. Le chirurgien malgré le risque qu'il pouvait personnellement encourir, alla trouver le sheriff, lui fit part de ses soupçons, des circonstances qui, dans son esprit, les convertissaient en certitude, et demanda que le warrant nécessaire à l'arrestation fût délivré contre ces deux hommes. Cette mesure reçut son exécution immédiate; des watchmen, conduit par un constable, se rendirent secrètement au domicile de Burke, s'emparèrent des prévenus, et, comme pièce de conviction, d'un masque de poix découvert au fond d'une armoire après de minutieuses investigations.

La justice procéda sans retard au commencement de Burke et de Hare, qui furent incarcérés dans la prison d'Edimbourg; leur détention préventive se prolongea jusqu'au 25 janvier 1829, époque de l'ouverture des assises. Tous deux plaidèrent la non-culpabilité, comparurent à la barre sans être assistés d'un défenseur. Au centre de la salle se tenaient les watchmen; dans une tribune séparée les douze jurés, et dans les salles particulières les deux sénéchaux. Au-dessous des sièges des conseillers était appendue l'épée de justice; au-dessous du claive, une coupe, symbole d'oubli, tout auprès une baguette maue et facile, emblème de la douceur qui doit présider à la punition.

Burke, pendant la lecture de l'acte d'accusation, conserva un calme tranquille, presque voyant, et peu s'en fallut qu'il n'interpellât le coaccusé comme le fameux resurrectioniste Israel Chapman avait autrefois apostrophé l'alderman Nares, le menaçant de déterrer et de vendre un jour son cadavre; ce qui, par parenthèse, causa un tel effroi à ce magistrat, qu'après sa mort et d'après sa prière, la police fit garder son tombeau nuit et jour pendant deux mois.

L'interrogatoire des accusés ne dura que peu d'instants; car en Angleterre la mansuétude des jurés était pour ainsi dire la cruauté des lois; ils ne veulent point contraindre le prévenu à devenir son propre accusateur, et anticiper par les émotions de la salle d'audience sur les ardoises de l'échafaud.

Le président se contenta de demander aux accusés s'ils se reconnaissaient coupables.

—Non, dit Burke.

—Si, dit Hare.

Les deux resurrection-men échangeaient un regard terrible.

Hare, qui jusqu'à ce moment avait paru en proie à des perplexités suprêmes, se décida alors à tout conter; il rapporta avec une naïveté sanglante les moindres incidents des abominables scènes dont il avait été témoin ou complice, rappela comment, après avoir dévalisé pendant six années les fosses des églises de campagne, les corps venant à manquer, l'ardeur des cimetières plus difficile, les rétributions plus improductives, la pénalité plus sévère, Burke avait songé à reporter sa coupable industrie sur des vivants; toutefois, comme il était indispensable à la sécurité des assassins que les chirurgiens ne pussent soupçonner l'existence des meurtres, le resurrection-man avait imaginé de se servir d'un masque de poix; après en avoir essayé d'abord l'efficacité sur des animaux, il en avait fait ensuite l'épreuve homicide sur vingt-sept victimes humaines, jusqu'au jour où, pressé par le besoin et conduit à l'imprudience par l'impunité, il avait attiré dans son repaire le malheureux Tom, le fou d'Edimbourg.

Cette révélation spontanée, qui faisait du dénonciateur l'instrument de conviction et de condamnation, lui valut d'être admis King's evidence, c'est-à-dire témoin pour le roi. Dans les crimes, en effet, qui entraînent la complicité du plus faible des coupables est reçu toujours King's evidence, et dans ce cas, obtient ordinairement sa grâce entière.

Burke ne manifesta aucune crainte en écoutant ce récit, qui l'envoyait évidemment à la potence; il se contenta de jeter un froid regard au révélateur et de murmurer avec un accent de mépris amer :

—Conard! (lâche!)

Lors de l'arrestation des deux resurrectionnistes, les watchmen s'étaient également emparés de la fille de Burke, que le lecteur a vu recevoir le sac où se trouvait renfermé le corps du fou. Les sénéchaux, les jurés, l'auditoire, en contemplant cette jeune fille voûtée, morte, amaigrie, et dont le visage livide portait d'expressives traces de douleur, furent saisis d'un intérêt extraordinaire. Chacun, même avant de l'entendre, comprit que la crainte d'une part, la voix de la nature de l'autre, l'avait enchaînée muette et désolée aux crimes du resurrection-man, qu'elle s'était trouvée placée par le sort entre une complicité criminelle et une révélation parricide.

—Ne me condamnez pas à vivre, Messieurs, dit-elle tristement.

Mais les jurés anglais ne voulurent pas de cette pitoyable victime, et la fille de Burke fut acquittée.

Deux jours après, le 24 janvier 1829, le condamné s'avancit sur l'échafaud dressé au niveau des croisées de la prison, et communiquant avec l'une d'elles au moyen d'un plancher mobile, vidait tranquillement un grand bol

de gin (1), et suivant l'expression légale, était lancé dans l'éternité.

Son nom fournit un mot nouveau à la langue anglaise: l'uker est devenu synonyme d'outrager. Quant au King's evidence, Hare, il obtint remise absolue de toute peine, et fut rendu à la liberté; mais soustrait au châtement il ne le fut point à l'infamie, car nous avons retrouvé, en 1846, l'ingénieur en chef des deux resurrection-men à Brazer Street, Sportman Square, dans la sinistre galerie d'assassins, si justement appelée : CHAMBRE DES HORREURS.

BÉNÉDICT GALLET.
(Inédit.)

AFFAIRES D'ITALIE.

Le mouvement libéral acquiert en Italie un développement formidable. Il ne faut sans doute pas ajouter une foi aveugle à toutes les nouvelles qu'apportent les journaux et les correspondances. Les Italiens, qui ont si longtemps souffert, sont excusables de prendre maintenant des espérances pour des réalités. Mais quand elles ne seraient pas en tout et absolument de la plus complète exactitude, les nouvelles de la péninsule n'en auraient pas moins une importance décisive en ce qu'elles prouvent que la liberté constitutionnelle est entrée, pour n'en plus sortir, dans l'esprit des peuples italiens. L'Autriche a eu pendant trente ans pour auxiliaire le despotisme des gouvernements et l'indifférence des masses. La position est gravement changée. L'Autriche, en Italie, ne doit plus compter que sur ses propres forces tant qu'il ne s'agit pas de remaniement de territoires, car dès qu'on touchera à cet ordre de questions, l'Autriche retrouvera des complices, au premier rang desquels on doit compter l'Angleterre.

On écrit de Turin, 9 septembre, que M. Corboli-Bussi est arrivé en cette ville pour négocier une alliance offensive et défensive entre le pape et le roi Charles-Albert; que le roi travaille directement avec M. Corboli-Bussi, le ministre des affaires étrangères, comte de Margorita, ne tenant le portefeuille que pour la forme, en attendant l'arrivée de son successeur désigné; la correspondance ajoute que M. Abercrombie, ambassadeur anglais, a de fréquentes entrevues avec le général Villamarina, ministre de la guerre; en un mot, on raisonne comme si la ligue qu'on désire voir se former entre tous les princes italiens était déjà signée et que l'adhésion seule de Naples manquait encore. C'est aller un peu vite et nous pensons qu'il faut seulement tenir pour certain que des adresses demandant l'institution de la garde nationale ont été présentées au roi. C'est, en effet, par la garde nationale qu'on doit commencer si l'on veut donner une ferme assiette à la liberté.

Une lettre de Rome du 8 va plus loin encore. La veille avaient commencé les fêtes pour l'anniversaire de l'amnistie. Une foule immense, précédée par le prince de Canino et son fils, s'est portée devant les hôtels des ambassadeurs de Sardaigne et de Toscane et a crié : Vive Leopold! Vive Charles-Albert! Vive la ligue des princes italiens! Vive l'Italie! Les ambassadeurs ont répondu : Vive Pie IX! Vive l'Italie!

Le lendemain (le 8) la statue de Pie IX a été inaugurée sur la Place du Peuple, devant deux mille gardes nationaux en bataille et au chant de l'hymne national. Lorsque le Pape a paru, il a été salué par des cris frénétiques de Vive Pie IX, chef de la ligue italienne! Nonver aux incertez de Gosenza! (les frères Bandiera). Il ne paraît pas, d'après la correspondance que nous avons sous les yeux, que le pape ait protesté ni contre le titre de chef de la ligue italienne, ni contre l'invocation du souvenir des jeunes patriotes fusillés par la justice napolitaine. A ces ovations a été mêlé bruyamment le nom de l'abbé Gioberti, auteur du *Jésuite moderne*. Les cris : Vive Gioberti! qui se traduisent très littéralement par celui-ci : A bas les jésuites! ont été presque aussi nombreux que les cris en l'honneur du pape. Le saint-père n'en aurait témoigné aucun mécontentement, et l'on dit qu'il ne fera pas d'opposition à la souscription annoncée par le journal romain *l'Italia* pour offrir un don national à l'abbé Gioberti.

Une scène plus vive encore se passait le même jour à Gènes. Sur une invitation signée *l'Italia*, et dont les exemplaires avaient été réplandus à profusion, la ville de Gènes a été brillamment illuminée le 8, et la foule faisait retentir les rues des cris : Vive Pie IX! A bas les Autrichiens! Vive Charles-Albert, roi d'Italie! L'afia on se communiquait une lettre qu'on disait avoir été écrite par le roi de Piémont au pape, et qui serait conçue en ces termes : "Roi et fils très obéissants du saint-siège, je reconnais que le même intérêt nous lie comme à un père et un fils. Je désapprouve hautement la conduite de l'Autriche, et je mets à la disposition de Votre Sainteté toutes les for-

ces de mon royaume. En même temps je dirige des troupes sur la partie de l'Italie possédée par l'Empereur, avec l'ordre de ne revenir qu'après l'évacuation des Etats pontificaux par les Autrichiens."

Il est presque inutile de faire remarquer qu'une telle lettre n'a pu être écrite par le très prudent et trop modeste Charles-Albert, mais il est à propos de faire observer que cette lettre a été acceptée pour vraie non seulement à Gènes, mais à Livourne, où, du 4 au 9, l'excitation a été toujours croissante. Les habitants de Pise s'étaient réunis en masse à Livourne pour célébrer la fête du 8, qui a donné occasion à des discours d'une énergie extrême. Le professeur Montanelli a été couvert d'applaudissements quand il s'est écrié : "Amis, il faut nous préparer à la résistance, à l'attaque, à toutes les chances de la guerre pour la conquête de l'indépendance italienne."

Si par indépendance, les italiens entendent le droit de se donner sous leurs gouvernements respectifs, les institutions les mieux appropriées aux besoins moraux et matériels de notre époque, ils sont à peu près certains de réussir immédiatement. Mais si par indépendance, ils entendent l'expulsion de l'Autriche, ce qui est bien pourtant dans leur droit aussi, ils s'exposent, nous le craignons, à de terribles mécomptes, car, encore une fois, ni la Russie, ni l'Angleterre, ni la Prusse ne laisseront changer le prétendu équilibre établi en 1815. Pour un remaniement de territoires, il faut le concours et l'épée de la France. Or, qui se figure l'épée de la république et de l'empire dans la main de M. Guizot.

Une ligue italienne qui comprendrait trois princes italiens ne pourrait avoir pour point de départ que le *statu quo* territorial. A cette condition, qui enlèverait à l'Autriche tout droit de protester, le royaume lombardo-venétien lui-même participant probablement, quoique de loin, au progrès de l'Italie. Quant à Naples, la question est autre. Ce pays est mûr pour le régime représentatif, il forme une sorte de nationalité à part dans la nationalité italienne et n'a besoin d'aucun accroissement immédiat de territoire pour compter au premier rang des puissances de second ordre. S'il n'est pas libre, s'il n'est pas heureux, c'est le fait de son gouvernement obstiné et haïti. La constitution de 1821 eût subsisté malgré l'Autriche, si le roi et la cour n'eussent ouvertement trahi la nation.

Du reste, le roi Ferdinand reçoit le prix des fautes qu'il a commises, les unes à l'imitation de son père, les autres par instinct de despotisme. Toujours il a du sang à verser, des insurrections à combattre, et tandis qu'il lave ses mains souillées de meurtres politiques, ses journaux officiels ont fort à faire pour prouver que le peuple l'adore. Des troubles sanglants viennent d'éclater à Reggio et à Messine, tandis que l'insurrection grandit dans les Calabres. Est-ce que cette cour de Naples aura toujours des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre? Une lettre de Naples affirme que, s'annonçant des mouvements auxquels se laisseraient entraîner des populations exaspérées, le roi a juré la promesse qu'il avait faite d'ordonner, à partir du 8 septembre, dans la voie des réformes libérales.

Voici, du reste, en quels termes le gouvernement napolitain a fait connaître les troubles qui ont eu lieu à Messine et à Reggio : *Supplément au no. 192 du Journal du royaume des Deux-Siciles.*

"Nous annonçons assurément à la satisfaction générale, que Messine et Reggio (où la tranquillité publique a été troublée par le fait d'une tourbe de malveillants) sont, grâce à la bravoure et à l'excellent esprit des troupes royales, rentrées dans un calme parfait. Nous donnons ce simple avis ce soir, le journal de ce jour étant déjà publié, nous réservant de faire connaître tous les détails dans notre prochain numéro.

"Samedi, 4 septembre 1847, dix heures du soir. Nous terminerons cette revue en citant la lettre suivante de Messine publiée par un journal du Midi :

"Vous avez appris sans doute l'insurrection qui a ensanglanté notre ville. La population soulevée, après s'être emparée des principaux corps de garde, a dirigé ses attaques vers la citadelle; mais l'artillerie faisant des ravages parmi les insurgés, ils durent se retirer devant les sorties de la garnison. Les pertes de ces divers combats sont à peu près partagées entre les troupes et le peuple; elles s'élevèrent à une trentaine de morts et une centaine de blessés.

"Les insurgés se sont retirés sur les collines qui environnent la ville. A Catane et à Syracuse, où Delcarretto a laissé de si sanglants souvenirs depuis 1837, la fermentation est dit-on à son comble, et on s'attend à un mouvement semblable à celui de Messine, ainsi qu'à Palerme et à Trapani. L'insurrection des Calabres prend chaque jour des proportions plus considérables, Reggio est aujourd'hui au pouvoir des insurgés, qui ont opéré leur mouvement en même temps que

(1) L'usage est de présenter au patient un grand verre de genièvre avant l'exécution. Un condamné, peu soucieux d'allonger la cérémonie, refusa un jour la libation consacrée, et sa grâce arriva au moment où il venait d'exhaler le dernier soupir. Cette particularité a donné lieu au proverbe anglais : "Mourir faute d'un verre de bière."